Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-200070688-20251125-2025_282-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 36
Présents : 30
Absents représentés : 6

Date de la convocation : 19 novembre 2025
Date d'affichage : 19 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle polyvalente « rue Constant Bazillais » 35490 ROMAZY, sous la présidence de Monsieur Christian Hubert.

Etaient présents - Mesdames et Messieurs les membres titulaires :
M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, Mme Meignan, M. Hervé, M. Helbert, Mme Elshout, Mme Montembault, M. Eon,
M. Pierre Sourdin, M. Vallée, M. Retoré, Mme Perrin, M. Jean Frédéric Sourdin, Mme Chataignier, M. Dubreil-Jardin, Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Piroul, Mme Machard, M. Avril, M. Rapinel,

Étaient présents en tant que suppléants sans voix délibérative : M. Jobert, Mme Tison,

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Launay représentée par Mme Lohier, M. De Gouvion Saint Cyr représenté par M. Hervé, Mme Cellier-Chenoir représentée par Mme Malle, Mme Balusson représentée par Mme Chataignier, Mme Blaise représentée par M. Avril, M. Rault représenté par Mme Elshout

Absentes excusées : Mme Jouaux, Mme Gobé,

Absent : M. Germain,

Monsieur Patrick BESNARD est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2025_282_020_7.1 : Décisions budgétaires modificatives Budget Annexe Santé n°3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2211-1 et suivants,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget de l'exercice en cours,

Vu l'exposé de Monsieur le Président en l'absence de Monsieur Jean Claude BOULMER, Vice-Président en charge des Finances et des Affaires Foncières,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les décisions budgétaires modificatives N°3 du Budget Annexe Santé telles que présentées ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-200070688-20251125-2025_282-DE

BUDGET ANNEXE SANTE - DM n°3

Section : fonctionnement

objet	chapitre	article	fonction	opération	libellé	dépenses	recettes
assurance DO maison santé Tremblay	011	6162			assurance obligatoire dommage-construction	18 382,00	
Santé Saint-Brice	75	752			revenus des immeubles		18 382,00
crédits pour les rattachements des ICNE	66	66111			intérêts - rattachement des ICNE	-1 160,00	
	66	66112			intérêts - rattachement des ICNE	1 160,00	
TOTAL						**18 382,00**	**18 382,00**

BUDGET ANNEXE SANTE - DM n°3

Section : investissement

objet	chapitre	article	fonction	opération	libellé	dépenses	recettes
cautions MS Tremblay	16	165			dépôts et cautionnements reçus		3 000,00
cautions MS St Brice	16	165			dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	
TOTAL						**3 000,00**	**3 000,00**

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT

